

## LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS ENTRE LOIRE ET RHONE RECRUTE

### UN(E) CHEF(FE) DE PROJET Pour animer le programme « Petites villes de demain »

La Communauté de Communes du Pays Entre Loire et Rhône située dans la Loire (42), soit 16 communes pour 14.000 habitants, recrute par voie contractuelle, un(e) Chef(fe) de projet. Les quatre communes-pôles les plus importantes (St Symphorien de Lay, St Just la Pendue, Régnay et Neulise), qui concentrent l'essentiel du tissu commercial et de services, s'engagent dans cadre du programme « Petites villes de demain » aux côtés de la Communauté de Communes

#### Missions :

#### PORTER LE PROGRAMME DE REVITALISATION PAR LE PILOTAGE ET L'ANIMATION DU PROJET TERRITORIAL

**Animer la démarche : coordonner l'équipe projet (communes /EPCI), les acteurs et le comité partenarial tout le long de la démarche et piloter les études.**

#### **1- Participer à la conception et à l'actualisation du projet de territoire et en définir sa programmation**

a) Réaliser un diagnostic territorial qui permette de recenser les documents stratégiques territoriaux (au premier rang desquels e PLUi) au regard des enjeux de revitalisation des 4 bourg-centres tels qu'ils ont été évalués dans le PLUi, les études et le(s) projet(s) en cours,  
- pour analyser les dynamiques territoriales et opérationnelles et en dégager des enjeux ;  
- pour stabiliser les intentions politiques et partenariales, sous l'autorité du Président de l'EPCI mais en lien étroit avec les Maires,  
- en faisant valider un projet global de revitalisation qui soit en cohérence avec les documents stratégiques territoriaux et le projet de territoire de l'EPCI qui devra être révisité.

b) Définir les besoins d'ingénieries (études, expertises...) nécessaires à la mise en œuvre du projet de revitalisation, dans les thématiques suivantes :  
- rénovation de l'habitat, requalification urbaine , commerces, services et activités, mais aussi  
- mobilité, aménagement des espaces publics, patrimoine, culture, tourisme, transition écologique et environnement,numérique, participation.

Il s'agira notamment :

- d'identifier, mobiliser et coordonner les expertises nécessaires en s'appuyant sur les partenaires nationaux et locaux du programme PVD.
- de concevoir et rédiger l'ensemble des documents destinées à être contractualisés ou avenantés (projet de territoire, programmation, convention-cadre, convention OPAH-RU\*...).

#### **c) Déterminer les enjeux et la stratégie**

A l'issue de la validation du diagnostic territorial partagé et de la détermination des enjeux par le comité de pilotage, élaboration des stratégies en matière de foncier, d'habitat, de commerces, d'urbanisme, de cadre de vie, de mobilités, d'espaces publics, d'équipements et services, de patrimoine, de transition écologique et de tourisme.

Un ou plusieurs secteurs d'interventions seront délimités autour des centres historiques qui concentrent les actions opérationnelles, planifiées à court, moyen et long terme.

#### **2- Elaborer le plan d'actions opérationnelles, décliné en fiche actions**

Ces fiches actions devront comporter :

- le descriptif de l'opération, sa localisation,l'identification du porteur de projet ou maître d'ouvrage,les procédures, les partenaires et les financements à mobiliser,l'ingénierie

nécessaire à la mise en œuvre, le calendrier de l'opération, son plan de financement, les indicateurs d'évaluation.

### **3- Mettre en œuvre le programme d'actions opérationnel**

- Impulser et suivre l'avancement opérationnel, technique et financier des opérations conformément aux fiches projets et accompagner les communes ;
  - Coordonner l'équipe-projet ;
  - Concevoir et animer le dispositif de pilotage stratégique et opérationnel propre au projet : préparer et animer les instances de pilotage (comités de pilotage, comités de suivi, groupes de travail thématiques).
  - Coordonner les opérations et veiller à leur faisabilité, à leur bonne articulation au sein du plan d'actions global : mettre en œuvre et animer une OPAH-RU\* (suivi et animation des partenariats financiers et opérationnel, élaboration d'une stratégie de concertation et de communication) ou tout autre dispositif adapté à l'enjeu prioritaire du programme ;
  - Identifier et alerter des difficultés rencontrées au bon niveau de décision et proposer des solutions pour y répondre (choix techniques, budgétaires ou réglementaires, dispositif d'information/de communication), préparer et organiser les arbitrages et la validation auprès des instances concernées ;
  - Fédérer, associer et informer régulièrement les acteurs privés et publics autour du projet ;
  - Intégrer dans la dynamique du projet, les actions de communication, de concertation et de coconstruction auprès des habitants/ usagers et partenaires locaux.
  - Gérer le budget global du programme (dépenses et recettes), la gestion et suivi financier des opérations, gérer les demandes de subventions ;
  - Définir et mettre en œuvre le plan de communication.
  - Établir et assurer le bilan-évaluation des programmes, mise en place des outils de suivi.
  - Contribuer à la mise en réseau nationale et locale :
- Participer aux rencontres et échanges
  - Contribuer à la capitalisation des expériences et à l'échange de bonnes pratiques

#### **Profil souhaité :**

Formation supérieure Bac+5 en développement territorial (aménagement du territoire et urbanisme, sciences sociales, économiques, humaines) et/ou expérience sur des missions similaires.

#### **Qualités et compétences :**

Le poste fait appel à des compétences relevant des domaines de l'aménagement, de l'habitat, de l'urbanisme, de la transition écologique, du développement territorial et de la démocratie participative.

Des bases solides en matière de conduite de projet, de requalification urbaine, de traitement de la vacance et résorption de l'habitat insalubre, de redynamisation du commerce et des services seront appréciées, de même que la maîtrise des outils informatiques et cartographiques (SIG).

Le/la chef(fe) de projet doit également posséder :

- des capacités d'autonomie et d'esprit d'initiative, de pédagogie et de persuasion;
- des qualités de communication, de concertation, d'organisation,
- une bonne maîtrise de l'ingénierie financière et de la commande publique.

Poste à temps complet, recrutement par voie contractuelle, rémunération statutaire.

**Date de prise de poste :** 01/05/2021

**Durée du contrat :** 2 ans renouvelables

**Date limite des candidatures :** 16 mars 2021

#### **Candidature :**

Merci d'adresser votre CV et lettre de motivation à Monsieur le Président de la Communauté de Communes :

- Par courriel : [svancoillie@copler.fr](mailto:svancoillie@copler.fr)
- Par voie postale : 44 rue de la Tête Noire – 47470 SAINT SYMPHORIEN DE LAY